

La sécurité en général

Pour démarrer, il convient de travailler sur 4 zones de risque dans votre entreprise

➤ **4 étapes clés**

1. Organiser le rangement des produits régulièrement

Identifier les produits dangereux et les ranger tous les soirs

2. Suivre un calendrier de rdv pour la médecine du travail

Prévoir des rendez vous avec la médecine du travail en dehors des périodes intenses ...consacrer un moment d'échange pour la santé sécurité de vos salariés.

3. Disposer d'un outil de suivi des devis et des commandes des clients

Rapprochez vous de votre fédération professionnelle et demander lui la liste des logiciels ou outils de gestion de clientèle de votre branche.

4. Informer les entreprises qui viennent dans les locaux sur les risques présents dans les locaux.

